

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage (10802)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage (10802)	Jury par défaut	Tous les candidats	22	507	9

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Examen des bulletins : résultats en sciences de gestion pour les STMG et bac pro, économie, langue et maths pour les ES	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des enseignants sur les bulletins	Essentiel
Savoir-être	Qualités relationnelles : savoir travailler en équipe, assiduité, respect d'autrui, comportement civil, politesse	Appréciations des enseignants sur les absences et les problèmes de comportement type bavardages etc.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation : le fait de nommer la bonne formation, l'explication de la pertinence du choix de la formation dans le projet professionnel, la participation à des événements informatifs (JPO, cours ouverts...),	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture d'esprit	Tout engagement au service d'un mouvement sportif, citoyen, professionnel, artistique	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nombre d'absences injustifiées à outrance, comportements inappropriés en cours (bavardage, incorrection, désobéissance) des incivilités, refus de travail noté par les enseignants et tout élément comportemental inadapté à la poursuite sereine d'études et nuisible au travail d'un groupe d'étudiants. Lettre de motivation générée par intelligence artificielle, mentionnant une autre formation que le BUT TC apprentissage d'Auxerre, ne faisant pas référence aux spécificités d'une formation en alternance et à ses contraintes.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont étudiés par des binômes d'examineurs qui confrontent leurs opinions sur les dossiers soumis à leur jugement. Le paramétrage des coefficients affectés aux disciplines de l'élève est fonction de leurs spécialités et de notre appréciation de leur pertinence pour réussir en BUT TC. Nous considérons que tous les parcours d'élève autorisent la réussite potentielle en BUT TC. C'est pourquoi tous les ans nous admettons des élèves qui ne répondent pas directement à des profils de type économie ou sciences de gestion. Des dossiers faisant état de parcours très différents sont examinés avec le plus grande attention. Cette année, tous les dossiers dont la moyenne générale telle qu'affichée par parcourseup ont été admis, sauf ceux signalant des absences non justifiées à outrance, des comportements inappropriés en cours (bavardage, incorrection, désobéissance) des incivilités ... Chaque dossier de candidature fait l'objet d'un examen collégial assuré par l'équipe pédagogique. Cet examen donne lieu à une promulgation de classement et d'admissibilité des candidatures, validées par la sous-commission d'examen des vœux présidée par le chef de département. Enfin l'ensemble des travaux de la sous-commission d'examen des vœux est soumis à l'approbation d'un Grand Jury d'admission en BUT, conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous nous sommes à nouveau rendu compte cette année que le projet de l'élève n'est pas toujours très lisible.

A côté des bulletins, nous accordons une attention particulière à la lettre dite de motivation. La lettre de motivation doit faire apparaître le projet professionnel de l'étudiant, sa connaissance des métiers du commerce /marketing et les attentes de la formation. Tout spécialement seront étudiés les éléments qui rappellent la prise en compte par l'étudiant dans cette lettre des particularités de l'apprentissage.

Eviter d'utiliser ChatGpt ou autre intelligence artificielle qui élimine toutes les particularités individuelles et qui se répère très facilement. C'est un mauvais point dans un dossier de candidature.

Trop souvent, la lettre est standardisée, avec de formules convenues et ne permet pas, au-delà des appréciations des enseignants, de discerner la nature de la motivation. Par ailleurs, elle doit être bien rédigée, sans fautes avec les formes de politesse de rigueur.

Signature :

Nicolas NOIROT,

Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon -

Antenne d'Auxerre